

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-35

Remplace la délibération 2024-93

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 20 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BERTHALON Jérôme - BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BERTHALON Jérôme à LATIL Jessica - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : MANIFESTATION CULTURELLE 2025 EN PARTENARIAT AVEC LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE CHAMPCELLA, FREISSINIÈRES ET SAINT-CREPIN

Monsieur le Maire explique aux Membres du Conseil Municipal que comme depuis 7 ans, les Bibliothèques Municipales (BM) de Champcella, Freissinières et Saint-Crépin souhaitent s'associer pour organiser une randonnée des bibliothèques.

Ce partenariat entre BM permet d'additionner les forces vives de chaque BM, des associations et professionnels locaux du livre, afin de développer la lecture publique hors cadre institutionnel, capter de nouveaux publics, faire découvrir nos petites BM et nos territoires ruraux ainsi que des auteurs locaux.

La manifestation 2025 aura lieu le Dimanche 17 août sur la commune de Freissinières.

Le thème retenu de cette année est *Femmes de montagne*.

L'itinéraire partira de la BM de Freissinières (1200m) pour rejoindre la Col des Combes (01650m) avec un pique-nique tiré des sacs à la dernière étape. Au retour de la randonnée, diverses activités seront proposées dans la cour de la BM :

- Ateliers, expositions ;
- Conférence, rencontre ;
- Vente-dédicace de livres des auteurs invités ;
- Buvette et petite restauration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve l'organisation de la randonnée des bibliothèques 2025 sur la Commune de Freissinières en partenariat avec les BM de Champcella et Saint-Crépin.

Autorise

- Le personnel salarié ou bénévole de la bibliothèque de (Champcella/Freissinières/Saint-Crépin) à travailler en partenariat avec les BM de (Champcella/Freissinières/Saint-Crépin) pour organiser la randonnée des bibliothèques 2025 sur la commune de Freissinières, le dimanche 17 août.
- M. le maire à faire une demande de subvention au Département des Hautes-Alpes et à signer tous documents nécessaires.

Décide

- De mettre à disposition : un agent technique pour la préparation et le rangement de l'animation ;
- De passer une convention de partenariat avec les communes de (Champcella/Freissinières/Saint-Crépin) relative à l'organisation de la randonnée des bibliothèques du dimanche 17 août 2025 ;
- D'allouer à cette manifestation un budget de 248 € par commune.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Eric Segond
Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.